

H-France Review Vol. 16 (April 2016), No. 52

Marta Teixeira Anacleto ed., *Topique(s) du public et du privé dans la littérature romanesque d'Ancien Régime*. Louvain and Walpole, Mass. : Editions Peeters, 2014. xvi + 427 pp. (pb). ISBN 978-90-429-3090-2.

Review by Carole Martin, Texas State University.

En relation avec le traditionnel découpage qui oppose les sphères publique et privée, et les positionne le long d'un axe diachronique associant l'émergence de l'intimité à celle de la modernité, on pourrait concevoir l'enjeu du volume comme une remise en question de cette opposition par la notion de « topique ». Qu'est-ce qu'une topique ? C'est un lieu commun de l'écriture mis en réseau, variant selon les genres, mais suffisamment récurrent pour « faire sens » (à la manière dont une structure préfabriquée crée, aussitôt posée, l'agencement voulu). Il enrichit la représentation d'une intertextualité, qui d'une part oriente la lecture en fonction d'un horizon partagé entre de multiples textes, et d'autre part permet de faire l'économie de longs développements para-diégétiques. Ainsi le *topos* du manuscrit trouvé dans le roman d'ancien régime, aménagé d'un texte à l'autre, régit-il toute une topique d'accréditation et de légitimation du corpus romanesque des dix-septième et dix-huitième siècles. Les fictions se désignant telles des manuscrits trouvés se rassemblent de par la similitude de leurs stratégies d'authentification pour créer un ensemble textuel, où puise chacun des composants, tout en dotant le corpus de variantes riches en traits spécifiques. Pour citer deux des plus célèbres « manuscrits trouvés », tel est le cas du *Don Quichotte* informant encore, en dépit de leur infinie distance, une *Vie de Marianne* que Marivaux fera succéder à ses parodies proprement quichottiennes. [1]

Théoriquement, la question que soulève ce volume n'est donc plus l'étude des « lieux » où s'érige la sphère publique à l'opposé de ceux où s'élabore le champ du privé dans la littérature, mais bien l'analyse des « lieux communs » de la fiction, dont certains relèveraient du cadre public, quand d'autres représenteraient le domaine de l'intime. Par exemple, lorsque nous évoquons plus haut le *topos* du manuscrit trouvé, l'inscrivions-nous dans le premier ou le second de nos registres ? Découvert, le manuscrit échappe effectivement au secret où la main qui en était l'auteur l'avait d'abord confié. En tant que tel, il ne participe donc en totalité ni de l'un, ni de l'autre de ces registres mais se situe à la frontière, en devenir. Aussi, balayant la dichotomie du « couple notionnel public/privé », notamment pour son caractère anachronique tel que l'ont analysé les historiens Philippe Ariès et Georges Duby, cités en tête de l'ouvrage, (p. v) les thématiques de la « frontière », du passage, d'un « entre-les-lieux » (p. vii) sont mises en avant par Marta Teixeira Anacleto, l'éditrice de la collection d'essais. On insistera cependant sur le fait qu'il ne devrait pas tant s'agir d'« échapper à la logique délicate de l'anachronisme » (p. v), que de théoriser la différence entre « lieu » et « lieu commun », et ceci pour deux raisons essentielles : tout d'abord, le *topos* ne s'offre pas nécessairement sous l'aspect d'une subdivision spatiale ; ensuite, il est, dans les textes qui y font recours, l'instrument d'une re-présentation, dont l'opération de redoublement est fonction d'un processus de publication, d'un « rendre public ». Autant un « lieu » peut se définir comme strictement privé et éluder toute description, autant un « lieu commun », par définition, ne l'est jamais à part entière. C'est en cela que vouloir déterminer un ensemble de « topiques du privé dans la fiction romanesque d'Ancien Régime » s'annonce comme une « gageure » et non, ainsi que le signale Marta Teixeira Anacleto, parce que la « distinction historique entre sphère publique et sphère privée avant la Révolution » (p. v) se révèle souvent problématique.

L'absence de théorisation de l'écart séparant la topique de la topographie--une formalisation qui aurait donné sa singularité et sa cohérence au volume--nous mène d'emblée à une partition du propos et à un glissement de la discussion au profit d'analyses plus topographiques que narratologiques, comme l'atteste le partage des essais entre trois parties principales, respectivement destinées aux « lieux privés/intimes du romanesque », aux « lieux publics/historiques du romanesque » et, enfin, à des « entre-les-lieux » (pp. 425-26). C'est d'autant plus dommage que se voit ainsi reconduit l'écueil dont on voulait initialement se garantir--l'opposition simpliste, historiquement suspecte, et dès longtemps examinée des lieux où s'amarrent sphères publique et privée--, alors qu'est laissé de côté le problème « du mouvement d'expansion spécifique des *topoi* dans la fiction romanesque française d'Ancien Régime » (p. vi), c'est-à-dire le sujet même des recherches satoriennes. La SATOR ou Société d'Analyse de la Topique Romanesque avant 1800, fondée en 1987, a pour mission, on le rappelle, de répertorier les grands lieux communs que se donne le roman du Moyen Age à la Révolution et d'étudier leur portée dans l'ordre narratif, que ce soit sur le plan thématique ou formel.

Si tant est qu'on puisse reconnaître une certaine légitimité à la concomitance des débuts de la modernité et de l'essor de l'intimité, il aurait été utile de repérer l'introduction de nouveaux *topoi*, parallèlement à ce double avènement, voire la transformation d'anciennes topiques littéraires, s'actualisant pour représenter une sphère jusque-là restée en dehors « de l'espace social de communication » (p. v). Mais, plutôt que de travailler au micro niveau du lieu commun et, ce faisant, de sonder l'histoire du roman pour y discerner des *topoi* évolutifs, l'ouvrage part d'un lien supposé intrinsèque entre le genre romanesque et l'exploration de l'intime pour voir dans ce rapport un des paramètres qui discréditent la notion d'une coïncidence chronologique entre les règnes du moderne et du privé. Ainsi la première partie du volume, consacrée à des « Définitions », invoque le « passage de l'écriture poétique à l'écriture romanesque pour démêler... [le] jeu établi entre les sphères du public et du privé » (p. vii). L'opposition entre les deux registres n'est plus temporalisée le long d'un axe ancien/moderne, mais catégorisée, quand bien même l'éditrice reconnaît avec l'auteure du premier essai, Delphine Denis, « une partielle porosité du particulier et du public » (p. vii). Cette perméabilité, dont ne rend pas compte la structure polarisée de la collection, par effet de retour, constituera l'une des leçons récurrentes de l'ouvrage.[2]

En dépit de ces contradictions, suscitées par un appareil théorique qu'on aurait préféré plus en résonance avec les recherches satoriennes sur la topique, nombre des essais composant le volume apportent de riches contributions. C'est notamment le cas--comme on le mentionnait ci-dessus--des articles s'attachant à configurer, à travers des exemples précis, une topographie romanesque, rassemblant des lieux récurrents, de part et d'autre du clivage public/privé. Ainsi l'emplacement du « cabinet »--l'objet de nombreuses études précédentes consacrées, entre autres, aux cabinets de lecture ou au cabinet du curieux, spécifiant dans leur espace circonscrit de complexes interactions entre les registres public et privé--, ainsi le lieu plus romanesque de la garde-robe, ou encore le périmètre clos de la chambre et celui, réservé, de la ruelle donnent-ils matière à de belles analyses. Le motif de la démarcation du particulier, le relevé de ses limites s'y conjuguent à leur franchissement, tous ces lieux étant aussi des lieux de passage (le cabinet-galerie, la garde-robe, la ruelle), de séjour hanté par l'aménagement de voies de communication (la chambre et ses cloisons disjointes), et enfin de représentation. Que cette représentation procède de ce que l'architecture du lieu se fait message politique, [3] son agencement condition d'écriture ou d'exposition, ou sa structure simulacre de la scène théâtrale, « le roman, pour citer Christine de Buzon, retravaille les frontières entre intérieur et extérieur, » et si l'organisation d'un de ces espaces récurrents--qu'il s'agisse de chambres, cabinets ou garde-robes--peut servir de métaphore à la fonction romanesque, c'est bien parce qu'ils « offre[nt] la possibilité de voir sans être vu, abolissant ainsi les frontières de l'intérieur et de l'extérieur mais maintenant la sphère intime et privée à l'abri des regards » (p. 70).[4] Pour Stéphane Lojkin, le fait que « la cloison [de la chambre] accommode le regard » (p. 144) et s'ouvre sur la représentation possible de l'intimité, sur son devenir public, c'est-à-dire aussi sur la reconnaissance légitime de la sphère privée--désormais le terrain d'un droit de regard sociétal--, annonce « l'invention de l'espace public moderne » (p. x).[5]

Parmi les lieux publics qu'investit le roman, la cour a retenu plusieurs des contributeurs, s'intéressant à sa fonction d'emblème du monde et aux personnages représentatifs des dames de la cour, du favori royal ou de l'espion. Cependant, en parallèle avec l'invalidation d'un lieu privé qui, dans la fiction romanesque, ne serait que privé, c'est au tour de la sphère publique de se privatiser. La figure de l'agent secret, « se situant entre l'espace public où il est clandestin et l'espace privé » (p. xi) des grands qu'il est chargé d'exposer, est symbolique à cet égard, comme celle du courtisan chez qui « le modèle de l'homme de cour traditionnel » dégénère en un « nouveau type social ... laissant libre cours à l'oisiveté et aux impulsions libertines ». [6] La dialectique de l'univers curial est encore au cœur de l'essai qu'Anne-Marie Garagnon et Frédéric Calas consacrent aux « Espaces privés, espaces publics dans *La Princesse de Clèves* : phénomènes topiques et discursifs », les circonstances publiques de la rencontre des deux amants l'intensifiant « des interdits qui pèsent sur elle » (p. 309). [7] Moins prévisible, le corpus qu'explore Marie-Christine Pioffet aborde le monde des connaissances et sa spatialisation en « bibliothèque ». Le caractère parodique de ces textes mis à part, le monument au savoir collectif que devrait constituer la bibliothèque s'affaisse ici sous le poids « d'activités futiles ou de plaisirs d'ordre privé » (p. 342), la lecture se confondant sur *L'Isle des Hermaphrodites* d'Artus Thomas avec l'apprentissage de la galanterie et dans *l'Histoire du temps, ou relation du royaume de coqueterie* d'Aubignac, avec le dressage des « coquets ». Si ces anti-bibliothèques se donnent pour mission de satiriser l'esprit frivole du siècle, elles concrétisent également la censure de l'individu, narcissique, qu'on y voit s'esquisser. Dans *Les Couches de l'Académie*, la satire anti-académicienne d'Antoine Furetière, cet individu se montre si indifférent à la chose publique qu'au travers de la bibliothèque les lits ont pris la place des pupitres. Enfin, dans *Les Etats et empires de la Lune* de Cyrano de Bergerac, la salle de lecture en tant qu'espace public en vient à disparaître, les livres devenus « audio » étant « si petits qu'[on] se les accroche comme pendants d'oreilles » (p. 348). Le dernier emplacement public qu'on mentionnera est celui de l'échafaud où l'exécution, forme de « théâtre de la cruauté », constitue l'issue et le contrepoint des abus passionnels de l'espace domestique. Jean-Pierre Dubost parle ainsi de la « gémellité », de la « dialectique du privé et du public » (pp. 413-14) dont relève le genre de l'histoire tragique ou du récit sanglant, les deux dimensions s'y faisant miroir, tandis que la narration en organise la différence : « Il n'y a rien qui soit ici l'un ou l'autre seulement des deux espaces antagonistes, celui du jugement public et de la transgression privée, mais tout n'est qu'un seul et même espace ouvert et fermé,.... une antinomie topologique » (p. 418).

Dans le cadre de ces études où la topographie l'emporte sur la topique, si la re-présentation joue toujours, en dernière analyse, de cette antinomie topologique, d'un travail de translation où viennent se répondre dimensions privée et publique, le repérage, non plus des « lieux », mais des « lieux communs » de la narration, pourrait inverser les termes et permettre de discerner une évolution outrepassant ce va-et-vient. Jan Herman, en faisant l'étude à la fois historique et analytique du *topos* du « tombeau du récit », de sa « chambre secrète » dans laquelle est à jamais enfermé le dit initial, intime, le « récit génétique » où s'origine l'écrit destiné au public, pose une distinction irréductible entre ce qui est enseveli à l'intérieur des multiples avatars de ce tombeau--rendu inaccessible par la coupure ontologique que figure la mort--et ce qui nous en est parvenu au travers de maintes approximations narratives, l'emboîtement de versions de plus en plus éloignées, tangentielles, extérieures à ce dit primitif, à cette « vérité intime que personne n'entendra » (p. 17). En s'appuyant sur des exemples qui vont de *l'Odyssée* d'Homère au *Manuscrit trouvé à Saragosse* à l'orée du dix-neuvième siècle, il « met dos à dos deux versions du récit qui s'excluent, l'une privée, l'autre publique » (p. 16). [8] Ce faisant, Herman caractérise l'auteur pré-moderne en « *auctor*, du verbe *augere*, augmenter » (p. 24), dont la création est une amplification--l'élargissement à la dimension publique d'un destin particulier, ainsi rendu exemplaire, mais déjà « écrit là-haut » pour reprendre la formule de *Jacques le fataliste*. La rupture déterminant l'accession à la modernité se serait toutefois opérée avant Diderot, dans le texte que celui-ci parodie, ce *Don Quichotte* à la destinée non plus d'ordre providentiel, mais littéraire, inscrite dans le « roman de chevalerie dont sa mission est de l'effectuer » (p. 27). Ici commencent à se rejoindre le dessein personnel et l'aventure imprimée, à se disjoindre la chambre secrète, « le roman s'émancip[ant] de ses instances tutélaires », alors que l'écrivain, « par la seule force de la parole, est capable de créer un univers » (pp. 27-28). Pour Herman, la disparition du « tombeau du

récit », du postulat d'une intériorité indicible dont le devenir public n'offre jamais qu'un aperçu, signale l'avènement de la fiction moderne, « quand le récit coïncide tout entier avec la chambre secrète » (p. 28). Contrairement à l'idée reçue d'une affinité spontanée entre le genre romanesque et la *res privata*, le roman s'inscrirait sous le signe d'une externalisation croissante, d'une reconnaissance qui divulgue le discours intérieur.

Katrien Horemans, dans son analyse du lieu commun de la *nuda narratio* ou de la « négligence » et du « désordre » dont ferait montre le texte—une des stratégies que mettent en oeuvre les mémorialistes et, à leur instar, les romanciers pour « contourner ce ‘tabou’ qui pesait sur le discours intime ... [et] légitimer [sa] manifestation sur la scène publique »—, adopte une position proche de celle de Jan Herman, aussi bien en traitant de l'historique de la « narration dépouillée » (pp. 370-371), dont elle résume les grandes étapes, que dans ses conclusions : comme le *topos* du « tombeau du récit », celui de la *nuda narratio* est pris dans un processus évolutif modifiant l'accès au privé.[9] S'il est longtemps forclus dans la chambre secrète du roman, l'intime en émerge pour venir coïncider avec l'espace romanesque tout entier chez Herman. Chez Horemans le motif de la narration dépouillée, s'il désigne d'abord la véridicité du récit mémoriel pour devenir « indice de fictionnalité » de par sa reprise dans le roman, fort de « cet abri fictionnel », produit les conditions d'apparition sur « la scène publique d'une vérité toute nue » (p. 375).

En contrepoint avec l'avant-propos de la collection et la dichotomie que maintient son organisation, on aura donc vu les analyses topographiques du volume—qu'elles partent d'un lieu privé ou d'un espace public—remettre en question ce clivage et insister sur les effets de brouillage que propose la fiction romanesque. A l'inverse, l'étude des lieux communs, telle qu'ont pu la mener Jan Herman ou Katrien Horemans, démontre la pertinence d'un clivage, encore opérationnel sous l'ancien régime, entre le domaine du privé, relevant d'un en deçà de la communication, et ceux du public composant l'horizon, le devenir du premier. C'est un clivage qui s'efface toujours plus depuis la Révolution pour laisser aujourd'hui les deux champs se superposer et solder leur différence.

LISTE DES ESSAIS

Marta Teixeira Anacleto, « Avant-propos »

Delphine Denis, « La tentation romanesque du *Canzoniere*, de *L'Astrée* aux Scudéry »

Jan Herman, « La chambre secrète du roman »

Ana Paiva Morais, « Le *corage* de Tristan : la raison d'aimer ou l'argumentation intime dans le *Roman de Tristan* de Thomas d'Angleterre »

Margarida Madureira, « Jeux de masques : le public et privé dans la lyrique des troubadours »

Ana Maria Machado, « Péchés publics, vices privés—*Le Livre des Confessions* de Martín Pérez »

Christine de Buzon, « Cabinets et garde-robes : la représentation de quelques lieux privés dans l'*Amadis de Gaule* français »

Véronique Duché-Gavet, « Dans l'intimité du roman (première moitié du XVI^e siècle) »

Frank Greiner, « La notion d'individu dans *L'Astrée* »

Sara Augusto, « *Etre* ou *paraître* ? Questions d'identité et de *protagonisme* dans le roman pastoral portugais »

Daniel Maher, « Eléments d'une poétique de l'espace féminin au XVII^e siècle »

Helena Agarez Medeiros, « *La Paméla* de Voltaire ou La romantisation du privé »

Paul Pelckmans, « Les invités des Wolmar »

Stéphane Lojkin, « Scène pour voir et chambre des brutalités : la cloison de l'intime, des *Mille et Une Nuits* à *Joconde* »

Eric Méchoulan, « Amitié : relation privée et relations publiques »

Yasmina Foehr-Janssens, « Le corps privé est politique : typologie de la mixité dans la *Première Continuation du Conte du Graal* »

Martina Bender, « La mise en scène du privé dans l'espace public--histoire et fiction dans l'œuvre de Antonio de Guevara (1480?-1545) »

Delphine Amstutz, « Le favori royal dans le roman du XVII^e siècle »

Olivia Ayme, « *Milord All'eye et Milord All'ear* : la topique de l'espion dans les cours »

Françoise Lavocat, « De part et d'autre de la fenêtre. Partage des lieux et transgression des seuils en temps de peste »

Hélène Cussac, « Circulation et communication sonores entre espace public et espace privé au XVIII^e siècle »

Monique Moser-Verrey, « L'anecdote ou la publication d'histoires privées »

Paulo Silva Pereira, « L'intime et le social. Figurations du genre dans l'œuvre de Teresa Margarida da Silva e Orta »

Ana Teresa Peixinho, « Le mode épistolaire et le débat public et privé : la lettre aux XVIII^e et XIX^e siècles »

Marc Escola, « Topiques utopiques. Politiques publiques des passions privées dans l'*Histoire des Sévarambres* de D. Veiras (1677-1679) »

Audrey Gilles-Chikhaoui, « Quête du plaisir et dialectique privé/public du moi féminin dans *Les Angoisses douloureuses qui procedent d'amours* d'Hélisenne de Crenne »

Guy Poirier, « Le privé et le public dans l'œuvre de Brantôme »

Marta Teixeira Anacleto, « Apories de l'extériorité dans la fiction pastorale ibérique et française »

Anne-Marie Garagnon et Frédéric Calas, « Espaces privés, espaces publics dans *La Princesse de Clèves* : phénomènes topiques et discursifs »

Camille Esmein-Sarrazin, « Espaces publics et monde du for privé dans l'œuvre fictionnelle de Mme de Lafayette : conflits intérieurs et tentation de la retraite »

Antoinette Gimaret, « Le romanesque libertin, entre public et privé. Lecture des *Confessions* de Jean-Jacques Bouchard »

Marie-Christine Pioffet, « Bibliothèques imaginaires et subversion de l'espace littéraire public au XVII^e siècle »

Martine Jacques, « Le repas utopique : effets de réel, effets de fiction »

Nathalie Kremer, « L'écriture elliptique dans les *Mémoires d'Anne-Marie de Moras* du Chevalier de Mouhy (1739) »

Katrien Horemans, « *Nuda narratio* versus Dame rhétorique. De la scène privée à la scène publique dans les *Mémoires* au XVIII^e siècle »

Florence Magnot-Ogilvy, « Lire le don : niveaux de publicité et polysémie des dons chez Challe, Marivaux et Laclos »

Ana Alexandra Seabra de Carvalho, « Topique(s) du public et du privé dans les *Lettres athéniennes* de Claude Crébillon : libertinage et roman épistolaire »

Marie-Hélène Chabut, « Quand le privé se fait public : l'accession de l'expérience féminine au domaine public dans quelques romans du XVIII^e »

Jean-Pierre Dubost, « Topiques et topographies de la passion. Des histoires tragiques à la fiction sadienne »

NOTES

[1] Citons, entre autres, *Pharsamon ou les nouvelles folies romanesques*, un premier roman de 1712-13, publié en 1737 et plus tard sous-titré *Le Don Quichotte moderne*, ou encore *La Voiture embourbée* de 1714.

[2] Suite à son examen de l'*Almahide* de Georges de Scudéry, Delphine Denis conclut qu'« Espace public et privé se confondent, alors même que la fiction assume une dimension biographique » (p. 10).

[3] Christine de Buzon souligne ainsi que « *Cabinets et garde robes* font signe vers l'actualité des chantiers royaux » (p. 68).

[4] Pour Daniel Maher, commentant dans *Les Nouvelles françaises* de Segrais la mise en scène d'« une ruelle naturelle avec une 'salle verte' et 'des sièges de mousse et de gazon' », la ruelle contribue encore au « jeu complexe entre l'extérieur et l'intérieur » (p. 104). C'est aussi, conclut-il, un lieu qui concourt « à une réflexion sur le roman... La ruelle fonctionne à la fois donc comme espace narrant et espace narré » (p. 108). On pourrait également citer ici le couvent qui structure la solitude et son aveu, l'ennui y étant tel que la coupure avec le monde conditionne le passage à l'écriture, « le projet de dévoilement du moi intime », notamment « pour le légitimer face aux calomnies du public, » dans le cas que présente Nathalie Kremer (pp. 364-65).

[5] Stéphane Lojkin voit dans le « dispositif théâtral » plus particulièrement, dans son « émergence historique, occidentale »—et ce en porte-à-faux avec le registre narratif—, « le basculement ... de la matière intime dans l'espace public » (p. 139).

[6] Martina Bender, p. 178.

[7] L'entrelacement des sphères publique et privée se retrouve aussi au sein des hôtels particuliers servant de relais au monde de la cour : s'y « mêlent tout autant public et privé, appareil et intimité... [les] pièces, fonctionnellement codifiées [sont] susceptibles de toutes sortes d'infractions » (pp. 313-14).

[8] Ce rapport exclusif entre une topique du secret et le règne du privé ne caractérise pas nécessairement les récits s'appuyant sur le *topos* de la retraite ou du « désert ». D'après Daniel Maher, la retraite s'accommode aussi bien d'espaces extérieurs qu'intérieurs, « où l'art et la nature semblent travailler de concert » (p. 103). Selon Anne-Marie Garagnon et Frédéric Calas, c'est aussi vrai pour le « désert », « diffracté entre intérieur... et extérieur », « réservé à la retraite » de la princesse de Clèves (p. 309).

[9] Parmi les autres articles étudiant précisément une topique plutôt qu'une topographie, citons celui de Florence Magnot-Ogilvy portant sur le *topos* du don. L'une des questions à laquelle cette contribution, dont les exemples se rapportent seulement au dix-huitième siècle, ne répond pas mais qu'elle suscite aurait été de voir si ce très ancien *topos* du don a toujours opéré sur « le clivage public/privé », sur « la double lecture du don, celle destinée au public et celle destinée au couple donateur-donataire » (p. 384). Enfin, si « la topique de la rumeur, de la nouvelle de source plus ou moins contrôlée qui se répand dans le public, se trouve inlassablement exploitée dans le roman » et fait l'objet d'une mention dans l'article d'Anne-Marie Garagnon et Frédéric Calas, on pourra regretter qu'aucune enquête spécifique n'ait été menée sur les procédures de « colportage » ou de « rapportage » et leur impact sur la « divulgation du privé » (p. 316), sur la soif d'informations dont relèvent aussi la modernité et son instantane publicité de la matière intime.

Carole Martin
Texas State University
cm25@txstate.edu

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172